

## **Modernisons l'apprentissage de l'écriture dans nos écoles**

Francine Stettler (UDC)

L'enseignement de l'écriture est une étape fondamentale de la scolarité obligatoire. Dans notre canton, les élèves apprennent encore l'écriture cursive dès leurs premières années d'école. A l'inverse, tous les cantons alémaniques ont introduit avec succès la "Basisschrift". Il n'existe à ce jour pas de traduction exacte de ce terme en français, on pourrait parler "d'écriture de base" ou "d'écriture script simplifiée".

Ce modèle d'écriture est plus clair et plus proche des caractères imprimés. Il facilite l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, comme les textes à lire sont quasiment toujours écrits en écriture script.

"L'écriture de base" répond mieux aux besoins actuels, où la lisibilité et la rapidité priment. Pour donner un exemple concret, cette écriture lie les lettres qui se lient facilement alors qu'une lettre comme le "s" ne se lie plus. Il est temps que notre canton se mette à jour et offre aux élèves des outils pédagogiques adaptés.

**Nous demandons au Gouvernement d'adapter le Plan d'études cantonal afin que l'écriture cursive ne soit plus obligatoire et que l'enseignement se concentre sur "l'écriture de base" (écriture script simplifiée).**

Francine Stettler (UDC)

### **Co-signataires**

- Yves Gigon (UDC)
- Brigitte Favre (UDC)
- Romain Schaer (UDC)
- Lionel Montavon (UDC)
- Claude Gerber (UDC)

Intervention déposée officiellement le 03 septembre 2025